

Une nouveauté... Le groupe de référence ou GR

par Jean-Daniel Bloch, responsable pédagogique du Centre Thérapeutique de Jour et de l'école pour enfants atteints d'autisme à Nyon

Le GR est opérationnel depuis le mois d'octobre 2008.

Il a été imaginé dans le cadre des réflexions du groupe ressources maltraitance des écoles d'enseignement spécialisé de notre Fondation.

Au fil des ans, il nous est apparu intéressant que notre Fondation offre à ses collaborateurs un lieu de conseils, de partage, autour des questions de maltraitance et de suspicions d'abus sexuels et ceci dans un contexte non-formel.

Cet espace permet l'analyse de situations amenées par les collaborateurs, avec l'intérêt d'un regard neutre et extérieur de professionnels formés à cette problématique.

Les compétences des intervenants du GR sont des capacités :

- à aborder les problèmes en lien à la maltraitance physique et/ou psychique;
- à proposer au collègue consultant différents éclairages lui permettant d'être rassuré et sécurisé;
- à maintenir ou de rétablir la distance nécessaire afin de faire face à des situations absorbantes et envahissantes.

Le GR est composé de 3 intervenants nommés par le directeur du secteur des écoles, mais proposé par le Groupe Ressources Maltraitance (GRM). La durée du mandat de l'intervenant du GR est de 2 ou 3 ans, au

minimum. L'intervenant s'engage à suivre une formation dans le domaine de la maltraitance/bienveillance ou des suspicions d'abus au moins tous les 2 ans. Un intervenant ne participera pas à une entrevue qui concerne un enfant de sa propre école.

En quelques mots, voici les situations qui peuvent être traitées par le GR :

- suspicions d'abus sexuels;
- suspicions de maltraitance psychologique et /ou physique;
- évaluations de situations qui font penser à une suspicion;
- problèmes liés à la contention;
- stratégies pour le maintien du cadre;
- maltraitements subies par les professionnels de la part des élèves et/ou des adultes (et vice-versa).

Comment le GR fonctionne-t-il?

Un des 3 intervenants peut être contacté par téléphone, (n° ci-dessous) et un rendez-vous est fixé selon les besoins du collaborateur demandant et en fonction de l'urgence du cas.

Un climat de confidentialité, sous réserve du devoir de signalement, est garanti au collaborateur, en référence au protocole d'intervention en cas de maltraitance ou suspicion d'abus sur les mineurs de la Fondation de Vernand (signalement au responsable pédagogique concerné et au directeur de secteur). Le nom de l'enfant, du collaborateur présentant la situation, ou celui de l'école où est scolarisé l'enfant, n'apparaîtra pas forcément dans le document.

Le GR propose au collaborateur demandant les noms des personnes à informer, le cas échéant (par ex. pour la mise en place d'un réseau).

Un procès-verbal de séance est écrit, retraçant l'essentiel de l'entrevue. Il est produit à deux

exemplaires, l'un remis au collaborateur demandant et l'autre destiné à un DOSSIER CONFIDENTIEL GR.

Un rendez-vous différé dans le temps peut être envisagé, si nécessaire.

Le GR peut se donner la possibilité de différer ses conseils et proposer un deuxième rendez-vous.

Le GR aura le souci de l'accompagnement du collaborateur demandant.

Pour mémoire, vous trouverez dans Vitadoc, module Métier, Dossiers thématiques, Maltraitance, puis Groupe de référence, le texte "Création d'un groupe de référence" approuvé le 10.07.2008.

Membres du GR

Rose-Marie Fayet
Marie-Claire Dubochet
Jean-Daniel Bloch

Portes Ouvertes : soirée aux Condémines et une matinée à la Forge

par Pierre Schumacher, enseignant spécialisé à l'école des Condémines et Abdoulaye Pakodtgo, enseignant spécialisé à l'école de la-Forge à Cossonay

Dans nos écoles de Cossonay (Condémines-Forge), nous avons voulu profiter de l'occasion qui nous était donnée dans le cadre des 60 ans de l'Association Vaudoise des Organismes Privés pour enfants, adolescents et adultes en difficulté (AVOP) pour nous

présenter à nos voisins. Voici quelques échos de ces manifestations.

Jeudi 11 septembre dernier, c'était "Portes grandes Ouvertes" dans notre école. Ou plu-

tôt, nous avons lancé une invitation aux voisins pour venir découvrir ou redécouvrir les divers lieux de l'école. A cette occasion, nous avons fait les rangements qui s'imposaient, illustré par des dessins, des images, des objets le contenu de certains aspects de notre travail au quotidien auprès des enfants. Ceux-ci s'étaient mis en cuisine pour préparer boissons et feuilletés aux invités.

Ces derniers furent peu nombreux, mais de qualité. Ils prirent le temps de parcourir accompagnés les divers recoins de l'école et se montrèrent intéressés par les explications des enseignants. Le verre de l'amitié fut l'occasion de refaire l'histoire du quartier, de l'école, d'évoquer l'histoire d'anciens élèves et surtout de tisser des liens souvent forts utiles à la bonne intégration de l'école dans le quartier.

Le lendemain, c'est au tour de la Forge d'ouvrir ses portes au public.

Au programme : exposition des activités et découverte des infrastructures par des visites guidées puis un mini brunch servi par les élèves pour terminer.

Le public était impressionné de voir, d'une part le travail que font ces jeunes par rapport à l'image qu'on se fait d'eux à l'extérieur et d'autre part la manière que chaque élève présente le travail qui est exposé.

En outre les visiteurs ont pris du temps, ont posé des questions et sont repartis avec le sourire après avoir goûté les tresses façonnées par les élèves.

Quant aux élèves, ils ont joué en une matinée le rôle de guide, de vendeur, de serveur et

d'animateur. Ils étaient très satisfaits de leur prestation. Ils ont eu beaucoup de plaisir à faire découvrir au public leurs œuvres : activités scolaires, créativité, fabrication du pain et des tresses, entretien du jardin, déchetterie (tri des déchets), activités de socialisation (gran-

dir, devenir adulte et autonome) enfin se familiariser avec le monde professionnel en étudiant les différents métiers et en faisant des visites).

Enfin, la journée a connu une participation considérable du public (voisins de l'école, les clients du magasin et quelques parents d'élèves) et affiche un bilan positif.

Ecole spécialisée : chemin sans issue ou voie de garage?

par Lucien Nicolet, responsable pédagogique de l'école de Bussigny, du Jardin d'enfants de Senarclens et de l'école des Condémines à Cossonay

Extrait du rapport annuel 2007 présenté au Conseil de Fondation

A l'école des Condémines, nous entamons une réflexion sur l'accueil d'élèves venant des classes de la Direction Général de l'Enseignement Obligatoire (DGEO).

La volonté du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF) d'intégrer tous les élèves dans le circuit ordinaire, en particulier au Cycle Initial (CIN) (classes enfantines), n'est pas sans incidence pour nos classes.

Aujourd'hui déjà, et de plus en plus, dans nos différentes écoles, nous accueillons des élèves qui ont commencé leur scolarité dans des classes ordinaires. Souvent, ces élèves ont vécu des échecs en cascade : les difficultés sont signalées par l'enseignante, la logopédiste ou la psychologue scolaires entrent dans la course, d'autres mesures sont parfois prises, comme par exemple un Sou-

tien Pédagogique Spécialisé (SPS) ou une classe décentralisée. Si ces mesures sont souvent tout à fait pertinentes, permettant à l'élève de rester dans sa classe et de suivre avec ses camarades un cursus scolaire normal, elles peuvent également se révéler stigmatisantes pour l'enfant.

L'élève est confronté au regard des autres, il prend conscience de ses difficultés et de l'écart qui le sépare de plus en plus de ses pairs. Il se met souvent lui-même une grande pression pour réussir ou, au contraire, se décourage et baisse les bras.

Les parents suivent un chemin analogue, à la fois contents des mesures d'aide apportées et inquiets lorsque les progrès espérés ne suivent pas.

Dans ce contexte, lorsqu'une intégration dans une classe d'enseignement spécialisé est proposée, l'élève et ses parents le vivent trop souvent comme une concrétisation de l'échec, une confirmation de cette conviction : "je suis nul". Dans le même temps, il y a un soulagement de voir que nous allons pouvoir adapter les exigences à ses capacités, travailler à partir de son potentiel et non plus de ses manques.

L'élève que nous accueillons, tout comme ses parents, arrive ainsi avec un vécu difficile, fait de grandes souffrances.

Nos observations nous ont déjà permis de mettre en évidence plusieurs états dans lesquels l'élève ou ses parents peuvent se trouver:

- Le soulagement déjà évoqué de se trouver dans un milieu où l'enfant trouve mieux sa place.
- Le choc de constater que certains camarades de classe sont porteurs d'un handicap mental visible, avec la question "est-ce que je suis moi aussi handicapé?" ou au contraire l'affirmation, parfois de manière agressive "je ne suis pas handicapé, moi".
- La prise de conscience que l'on se trouve dans une école différente avec la question: "vais-je y passer toute ma scolarité ? Est-ce que je pourrai un jour rejoindre une classe ordinaire?"
- La culpabilité des parents d'avoir accepté que leur enfant soit dans une classe d'enseignement spécialisé, avec la crainte qu'on ne le stimule pas assez.
- La culpabilité de l'enfant qui n'arrive pas à répondre aux attentes de ses parents.
- L'inquiétude par rapport à l'avenir : quel avenir pour un élève qui sort de l'enseignement spécialisé ?

Ces phases se succèdent, se superposent, reviennent au prix de souffrances parfois importantes. Notre réflexion veut aller dans une meilleure prise en compte de cette réalité, de manière à être plus à l'écoute de l'élève et de ses parents, d'offrir un meilleur accompagnement.

C'est tout un travail sur l'estime de soi qui est nécessaire et nous cherchons à nous donner les moyens de le faire. Les enseignants et les spécialistes¹ mettent déjà l'accent sur cet aspect depuis longtemps.

Avec les parents, en tant que responsable, c'est un sujet que je peux / dois aborder dès

¹ (psychologue, logopédiste et psychomotricienne)

les premières rencontres. Etre attentif à cette question, tenter de les déculpabiliser, les accompagner dans leur cheminement.

Tout cela demande beaucoup de temps et de disponibilité des uns et des autres et n'est pas toujours facile à mettre en place.

Le premier succès de cette réflexion naissante est déjà une plus grande sensibilité à cette question. Nous réfléchissons à des moyens que nous pourrions mettre en place, comme des groupes de parents, mais nous n'en sommes pour l'heure qu'à l'état d'ébauche.

Un soutien fidèle et important de la Loterie Romande pour les habitants du Centre de Vernand

par Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers

La Loterie Romande nous apporte à nouveau un précieux soutien de 250'000 francs pour l'amélioration du cadre de vie des résidents du Pavillon 2 du Centre de Vernand. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Ces travaux permettent de rénover la cuisine et les salles de bains, des portes automatiques sont posées à l'entrée du pavillon; les résidents peuvent choisir la peinture de leur chambre qui sera entièrement réaménagée, et ils ne se sont pas privés de privilégier la couleur et la diversité.

Le pavillon 2 est destiné l'accueil de quadra et quinquagénaires qui ont vécu jusqu'alors chez leurs parents. Il offrira un confort et un cadre convivial et sûr, répondant aux besoins d'aujourd'hui, tout en disposant de l'équipement nécessaire pour s'adapter à de

futures et éventuelles pertes d'autonomie, dans l'attente d'un passage dans un lieu de vie pour personnes vieillissantes.

Nous vous invitons à signer l'initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien commun" afin que nous puissions continuer à l'avenir à bénéficier de la générosité de la Loterie Romande.